

## FICHE INSCRIPTION MJC ESPACE JEUNE ETAT CIVIL

### LE JEUNE

**Nom du jeune :** ..... **Prénom :** .....  
**Date de naissance :** ..... **Age :** ..... **File**  **Garçon**   
**Adresse :** .....  
**CP :** ..... **Ville :** .....  
**Tél du jeune :** .....  
**Mail du représentant légal :** .....

### LA FAMILLE

#### Parent 1 :

**Nom et prénom :** .....  
**Adresse :** .....  
**Code postale :** ..... **Ville :** .....  
**Employeur :** .....  
**N° allocataire CAF :** .....  
**Tél. domicile :** ..... **Travail :** .....  
**Mobile :** .....

#### Parent 2 :

**Nom et prénom :** .....  
**Adresse :** .....  
**Code postale :** ..... **Ville :** .....  
**Employeur :** .....  
**N° allocataire CAF :** .....  
**Tél. domicile :** ..... **Travail :** .....  
**Mobile :** .....

#### PIECES A FOURNIR :

- Copie des vaccins à jour
- Attestation ayants droits CPAM
- Certificat de natation ou test du gilet
- Attestation d'assurance

#### CADRE RESERVE MJC

**Date de réception :**  
 Copie des vaccins à jour  
 Attestation ayants droits CPAM  
 Certificat de natation ou test du gilet  
 Adhésion ..... €    ESP    CHQ    VIRT

**A REFAIRE AVANT :**

 Tournez

## AUTORISATION PARENTALE (- de 18 ans)

Je soussigné(e) ..... responsable légal de l'enfant ..... autorise celui -ci à fréquenter l'Espace Jeune de la MJC et à participer aux activités et aux sorties qui s'y attachent.

*Je prends note du fait que l'accès aux temps « d'accueil libre » étant sans contraintes d'horaires et d'activités, la responsabilité et l'encadrement ne sont engagés que lorsque mon enfant est à l'intérieur de la MJC (salle d'accueil ou d'activités) ou qu'il participe à une activité extérieure encadrée.*

**J'autorise mon enfant :**

À partir seul(e) à la fin des activités.

À quitter la MJC à la fin des activités avec M. ou Mme .....

Je dégage dans ces cas la responsabilité de la MJC.

## DECHARGE DE RESPONSABILITE – PHOTO/VIDEO

Par la présente, j'autorise la MJC à utiliser les images de mon enfant prises durant les activités MJC régulières ou spéciales avec un appareil photo, une caméra vidéo ou un appareil photo numérique en lien uniquement avec la promotion de ses diverses activités et publications, et je renonce à tout droit de compensation ou de possession pour toute utilisation de ce matériel. Et ce pour l'ensemble de l'année en cours.

J'accepte

Je n'accepte pas

**Pour les activités nautiques**, joindre un certificat de natation de 25 m ou test du gilet.

### ***TEST DE NATATION OBLIGATOIRE POUR LES MOINS DE 16 ANS***

En vertu de l'[article L. 227-4](#) du CASF, la MJC informe les responsables légaux des mineurs adhérents de leur intérêt à disposer d'un contrat d'assurance de personnes couvrant les dommages corporels auxquels peuvent les exposer les activités auxquelles les mineurs participent.

**La fiche sanitaire doit être obligatoirement remplie et signée.**

**Date :**

**Signature du père :**

**Signature de la mère :**



## CODE DE L'ACTION SOCIALE ET DES FAMILLES

### FICHE SANITAIRE DE LIAISON

### ENFANT

NOM :  
PRENOM :  
DATE DE NAISSANCE :  
GARCON :

FILLE :

Conforme à l'arrêté du 20 février 2003 relatif au suivi sanitaire des mineurs.

#### DATES ET LIEU DE L'ACCUEIL :

Cette fiche permet de recueillir des informations utiles pendant le séjour de l'enfant. Elle est à communiquer sous enveloppe cachetée portant le nom du mineur

#### 1 – VACCINATIONS OBLIGATOIRES OU INFORMATIONS RELATIVES A LEURS CONTRE-INDICATIONS :

**Copie des pages du carnet de santé relatives aux vaccinations, copie du carnet de vaccinations, ou attestation d'un médecin.**

#### 2 – RENSEIGNEMENTS MEDICAUX CONCERNANT L'ENFANT :

L'enfant suit-il un **traitement médical** pendant l'accueil ? OUI  NON

Si oui, joindre une **ordonnance récente** et les **médicaments** correspondants (**boîtes de médicaments dans leur emballage d'origine marquées au nom de l'enfant avec la notice**).

**Aucun médicament ne pourra être pris sans ordonnance.**

**ALLERGIES :**  
Alimentaires : oui non  
Médicamenteuses : oui non  
Autres : oui non  
lesquelles :

**DIABETE :** oui non

**ASTHME :** oui non

**PRECISEZ LA CONDUITE A TENIR EN CAS DE PROBLEMES** (se référer au projet d'accueil individualisé si existant) :

.....  
.....

**INDIQUEZ CI-APRES :**

Les **DIFFICULTES DE SANTE**, antérieures et actuelles, maladie, accident, crises convulsives, hospitalisation, opération, rééducation en précisant les dates et les **précautions à prendre**.

.....  
.....  
.....

---

**En cas de blessure légère, d'hématome, de coup de soleil ou de brûlure légère (si aucune case n'est cochée, nous considérerons la réponse comme négative) :**

- J'autorise l'équipe pédagogique à utiliser des granulés d'Arnica, du désinfectant, de la crème solaire, de la crème pour les ecchymoses, de la crème pour les brûlures, du spray anti-insectes (tiques, moustiques, ...)
  
- Je n'autorise pas l'équipe pédagogique à utiliser des granulés d'Arnica, du désinfectant, de la crème solaire, de la crème pour les ecchymoses, de la crème pour les brûlures, du spray anti-insectes (tiques, moustiques, ...)

---

**3 – RECOMMANDATIONS UTILES DES PARENTS :**

Votre enfant porte-t-il des lentilles, des lunettes, des prothèses auditives, etc.... Précisez.

.....  
.....  
.....

---

**4 – RESPONSABLE DE L'ENFANT :**

NOM ..... PRENOM .....

ADRESSE .....

.....  
.....

Tél. fixe (et portable), domicile : ..... bureau .....

Nom et Tél. du médecin traitant (facultatif) .....

**En cas d'urgence :**

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant, autorise le responsable du séjour à prendre, le cas échéant, toutes mesures (traitement médical, hospitalisation, intervention chirurgicale) rendues nécessaires par l'état de l'enfant.

Date :

Signature :

Je soussigné(e), ....., responsable légal de l'enfant, déclare exacts les renseignements portés sur cette fiche.

Cette fiche est valable 12 mois à compter de sa date de signature.

Date :

Signature :

## Règlement intérieur Espace jeune MJC

### Préambule :

Le règlement intérieur est établi pour permettre un fonctionnement agréable et sécurisant.

Pour toute personne ayant manqué gravement au règlement, Monsieur Le président de la MJC et le bureau sont systématiquement informés. De plus, si il s'agit d'un mineur, un courrier parviendra à la famille pour l'informer des faits. Une sanction sera prise en concertation et en fonction du manquement.

En cas de contestation du jeune et/ou de la famille, elles seront à adresser par courrier à M. le président qui se tiendra alors, avec l'équipe d'animation de la MJC, à disposition pour tout renseignement. Pour les autres manquements, l'équipe d'animation de la MJC fait respecter le règlement sur la structure et ses activités, évalue la gravité des infractions, applique des sanctions adaptées et se tient à disposition pour tout renseignement.

### Art. 1<sup>er</sup>

Par le versement de votre cotisation vous devenez donc adhérent de la Maison des Jeunes de Saint Julien Les Villas.

La MJC est une association d'éducation populaire, régie par la loi 1901, créée en 1968.

Votre adhésion vous donne droit de participer chaque année à l'assemblée Générale et d'élire vos représentants au conseil d'administration.

### Art. 2

Les stages, activités et sorties sont soumis à une autorisation parentale et un règlement par avance, en cas d'absence, pas de remboursement (sauf certificat médical).

### Art. 3

Chaque personne a droit au respect, quel que soit son âge, son sexe, sa fonction...

### Art. 4

La MJC est une association Laïque.

Toute propagande religieuse est donc strictement interdite.

### Art. 5

La consommation d'alcool et de substances illicites est interdite dans l'enceinte des structures. L'incitation de ces substances n'est pas tolérée.

### Art. 6

Il est interdit de fumer dans les locaux et dans la Cour de la MJC, conformément à la réglementation d'interdiction de fumer dans les lieux publics.

La cour est un lieu public.

### Art. 7

Chacun se doit de respecter le matériel et les locaux mis à disposition ainsi que les horaires d'ouverture.

### Art. 8

Toute personne se servant du matériel avec l'accord des membres du Bureau, selon les modes d'utilisation prévus, s'engage à le ranger après éventuel nettoyage ou remise en état. Il est formellement interdit de sortir du matériel de la MJC.

### Art. 9

Le niveau des activités sonores ne devra pas occasionner de gêne pour les autres activités ou le voisinage.

### Art. 10

La MJC étant un lieu public, elle ne peut être tenue pour responsable des vols ou dégradations des objets personnels du jeune (Objets numériques, argent, vêtements,...)

### Art. 11

Dans le cadre des activités proposées par la MJC, votre jeune est couvert par l'assurance de la MJC. Aussi, pour avoir une couverture totale, vous devez être titulaire d'une assurance responsabilité civile pour votre jeune.

### Art. 12

Les informations recueillies sont nécessaires pour votre adhésion. Elles font l'objet d'un traitement informatique et sont destinées au secrétariat de l'association. En application des articles 39 et suivants de la loi du 6 janvier 1978 modifiée, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent. Si vous souhaitez exercer ce droit et obtenir communication des informations vous concernant, veuillez-vous adresser à François, soit par mail, soit par téléphone.

### Le Jeune

Je soussigné(e)..... Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de la MJC et de respecter les règles de celui-ci.

Le..... **Signature du jeune**

### Le Responsable légal

Je soussigné(e) ..... Responsable légal de.....

Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur, être en accord avec celui-ci

Le..... **Signature du responsable légal**



## DECHARGE DE RESPONSABILITE EN L'ABSENCE DE PASS NAUTIQUE

Je soussigné(e) ....., en l'absence de certificat de pass nautique, atteste que mon enfant ..... sait enchaîner sans s'arrêter :

- un saut dans l'eau
- une étoile (flottaison) sur le dos pendant 5 secondes
- se maintenir en position debout (sustentation verticale) la tête hors de l'eau pendant 5 secondes
- parcourir 25 mètres sur le ventre
- franchir une ligne d'eau ou passer sous une embarcation ou un objet flottant

et décharge la MJC de Saint Julien les Villas, organisatrice de l'activité, de toute responsabilité en cas d'accident.

Pour faire valoir ce que de droit,

Signature du responsable légal